

État de deux Chapelles publiques de la paroisse de *Pallemme*

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....

La Maria
a) *Loc. Maria* a)

2° b) Appartenant à.....

b) *prob. commun* b)
de la fabrique

3° c) Autorisées par décret en date du ..

c) *decret non enreg.*
trouvé

d) ou ouvertes au culte à la date du ..

d) *après le* d)
Concordat

e) ou en service de temps immémorial.

e) *antérieure à* e)
l'église de Tréguier

4° f) Messes célébrées chaque année ...

f) *Chaque dimanche* f)
et fêtes

g) — ou chaque mois.....

g) *les six mois* g)
d'hiver

h) — ou chaque semaine

h) *messes de* h)
dévotion, à peine
une par mois

i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?

i) *fête patronale* i)
le dimanche d'après
d'août

j) Y fait-on le catéchisme

j) *Non* j)

5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale.....

k) *quatre kilomètres* k)

l) État des chemins

l) *route vicinale* l)

m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..

m) *environ 200* m)

n) Y assistant à la messe le dimanche.

n) *environ cinquante* n)
à la messe matinale
des dimanches d'hiver

Lanorven

a) *Sainte Anne* a)

b) *probablement* b)
à la fabrique

c) *usage* c)
immémorial

d) d) d)

e) e) e)

f) *le jour de* f)
St Anne
de St Marc
les rogations

g) g) g)

h) h) h)

i) *député le* i)
dimanche de
l'octave de St Anne

j) *Non* j) j)

k) *pas deux* k)
kilomètres

l) *grande route* l) l)

m) *facile chapelle* m)
d'un manoir voisin

n) *petite chapelle* n)
à peine plus
de cent personnes

Observations particulières.

Loc. Maria

Vers 1630, le p. Pennel, Curé de
St. Prot. de Horn, écrivait que la chapelle de
Loc. Maria était visitée d'une grande affluence
de monde en quelques saisons de l'année et à
certaines fêtes de Notre-Dame

Le cadastre attribue à la commune
la propriété des deux chapelles de Loc. Maria et
Lanorm. Elles n'ont pas été vendues pendant
la révolution et devraient plutôt être considérées
comme biens restitués à la fabrique qui en
est en possession sans contestation aucune.

À la mairie de Plabennec, on trouve un état
des objets pris le 17 mars 1793 à Loc. Maria et Lanorm.
et transportés au district de Brest

Objets en argent à Loc. Maria, valeur comme poids 2500 francs
outre leur valeur artistique

Objets en cuivre, ornements et objets nécessaires au culte
à Lanorm.

Après la révolution, la toiture et charpente de Loc. Maria
tomberent en ruine et le culte cessa d'y être
célébré. En 1844, Monsieur Le Bars curé et Eliepin
maire remirent à neuf la vieille chapelle
et depuis lors on y célèbre les offices comme
il s'est été plus haut expliqué.

J. H. M. L. L.
Curé

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de

QUESTIONNAIRE

1° Date d'érection.

2° Nom du propriétaire. . .

3° Messes célébrées chaque
année.

— ou chaque mois . .

— ou chaque semaine.

4° Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du pro-
priétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de
l'Évêché ?